



12066796

44

44F  
**MORUE  
DIVISIONS 2G**

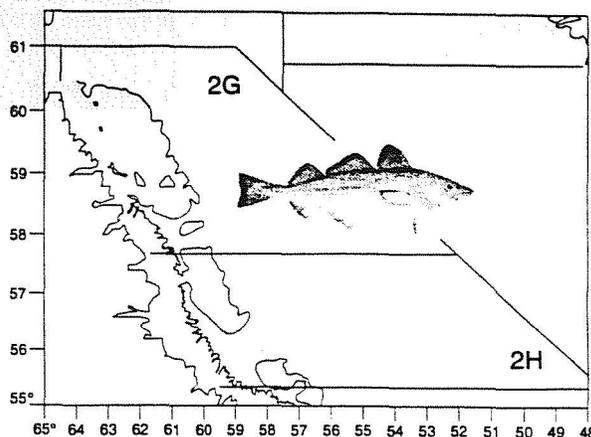
**Renseignements de base**

La morue se trouve des deux côtés de l'Atlantique. Dans l'Atlantique Nord-Ouest, les stocks sont répartis entre le Groenland et le cap Hatteras.

La population de morue de l'Atlantique Nord-Ouest est gérée en tant que douze stocks distincts. Le stock qui se trouve le long du nord de la côte du Labrador est délimité par les divisions 2G et 2H de l'OPANO. Ces morues passent l'hiver le long de la pente continentale du Labrador, du banc Saglek au banc Hamilton. Elles migrent pendant l'été vers les eaux côtières du nord et du sud du Labrador et du nord de Terre-Neuve. Cette répartition recoupe en grande partie celle du complexe du stock de 2J3KL. Cependant, la morue de 2GH est gérée séparément de celle de 2J3KL parce que les conséquences de l'exploitation passée dans cette région ont été ressenties beaucoup plus fortement que plus au sud.

Les prises annuelles moyennes de ce stock, de 1958 à 1964, se chiffraient à 5 000 tonnes métriques, dont le Canada capturait 1 100 tonnes métriques, toutes avec des engins de pêche côtière. De 1965 à 1969, la moyenne annuelle a grimpé à 68 000 tonnes métriques, mais celle du Canada n'était que de 675 tonnes métriques. En 1970, le total des prises avait dégringolé jusqu'à 18 000 tonnes métriques. Les captures ont continué leur descente au cours des années soixante-dix et quatre-vingt, se situant en moyenne à 7 000 et à 2 500 tonnes métriques respectivement. Aucune pêche dirigée n'a été déclarée ces dernières années, bien qu'il y ait eu certaines captures accessoires dans le cadre de la pêche de la crevette. Le premier quota a été fixé en 1974 à 20 000 tonnes métriques.

Il n'existe pas de série chronologique des relevés de recherche annuels pour ce stock. Le Canada a effectué sept relevés d'une étendue variable depuis 1978 et tous indiquaient une abondance et une biomasse très faibles.



**La pêche**

Les prises annuelles depuis 1977 ont atteint un sommet de 14 000 tonnes métriques en 1982 avant de chuter à moins de 500 tonnes métriques à la fin des années quatre-vingt. Depuis 1991, aucune capture n'a été déclarée. Le plan de gestion actuel reconnaît que le rétablissement de ce stock dépend probablement des circonstances associées aux stocks avoisinants. Les TAC de 1995 et 1996 de 200 tonnes métriques ont été établis simplement pour permettre des pêches expérimentales. Il n'y a pas eu de pêche dirigée de la morue en 1995.

**Débarquements (milliers de tonnes métriques)**

Année	60-76	77-91	1992	1993 <sup>1</sup>	1994 <sup>1</sup>	1995 <sup>1</sup>	1996
	Moy.	Moy.					
TAC	n.d.	n.d.	20	20	1	0,2	0,2
Canada	0,5	0,5	0	0	0	0	
Autres	26	2	0	0	0	0	
Totaux	27	2	0	0	0	0	

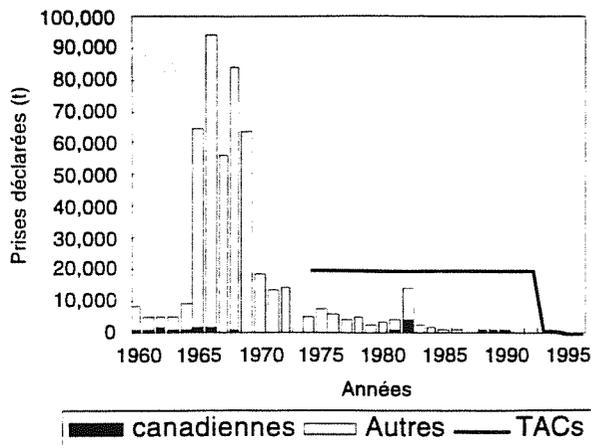
<sup>1</sup> Données provisoires

Les effets des captures accessoires dans le cadre des pêches de la crevette et du flétan noir suscitent des inquiétudes. Le protocole actuel, qui rend obligatoire l'utilisation de la grille Nordmore dans certaines zones de gestion de la crevette et dans d'autres zones lorsque le total des prises accessoires de poisson de fond dépasse 300 kg par jour, a contribué à réduire les captures accidentelles de morue. En effet, les estimations qui découlent des données recueillies par les observateurs montrent qu'elles sont passées de 34 tonnes métriques en 1992 à 1,1 tonne métrique en 1994. Les incidences de celles de la pêche du flétan noir devraient être négligeables puisque cette pêche est pratiquée

**THE LIBRARY  
BEDFORD INSTITUTE OF  
OCEANOGRAPHY  
BOX 1006  
DARTMOUTH, N.S. B2Y 4A2**

322161  
195895E

principalement au filet maillant en eau profonde, sur la pente continentale.



## État de la ressource

Il n'est pas possible de faire de mise à jour des évaluations de ce stock à cause du manque d'informations récentes au sujet de son abondance et de sa biomasse. Le dernier relevé dans la zone a eu lieu en 1991 et était limité à la division 2H. Les prises commerciales sont inexistantes ou presque depuis 1990 et, par conséquent, on ne dispose pas non plus de données sur la pêche commerciale.

Des relevés ont été effectués par intermittence au moyen du navire de recherche de 1978 à 1988, mais les résultats ne peuvent pas être utilisés comme indicateurs de l'abondance du stock à cause de la portée limitée du relevé, dont le moment a été mal choisi, car il était réalisé pendant l'été, tandis que la morue se trouvait dans les eaux côtières. Le relevé de 1991 a tenté de corriger ces problèmes, mais a détecté très peu de poissons.

## Perspectives

On ne connaît pas l'état de ce stock. Il n'y a pas eu de relevé de recherche dans la région depuis 1991, ni de prises déclarées, bien que les estimations faites à partir des données des observateurs révèlent qu'il y a eu certaines prises accessoires dans le cadre de la pêche de la crevette.

**Pour obtenir de plus amples renseignements,**

**communiquez avec :** Eugene Murphy  
Téléphone : (709) 772-5479  
Télécopieur : (709) 772-4188

Adr. élect : [Murphy@athena.nwafc.nf.ca](mailto:Murphy@athena.nwafc.nf.ca)

**Document de recherche :** Murphy, E. 1995. The status of 2GH cod, 3LNO haddock, 3Ps haddock and 3Ps pollock. DFO Atl. Fish. Res. Doc. 95/33.

THE LIBRARY  
BEDFORD INSTITUTE OF  
OCEANOGRAPHY  
BOX 1006  
DARTMOUTH, N.S. B5Y 4A5